



2021

> TAXE D'APPRENTISSAGE

*“ Choisir l’IUT Lumière,
c’est soutenir l’**excellence** dans l’apprentissage ”*



► iut.univ-lyon2.fr

Effectuer votre versement
avant le **31 mai 2021**

5 BUT / 7 LICENCES PROFESSIONNELS

- /// RESSOURCES HUMAINES · COMPTABILITÉ ·
- /// LOGISTIQUE · TRANSPORT
- /// QUALITÉ · STATISTIQUE · INFORMATIQUE ·
- /// GESTION · BANQUE FINANCE ·
- /// HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT ·
- /// GESTION DES RISQUES · GESTION DE PROJETS ·



Yacine OUZROUT
Directeur de l'IUT



Pierre BEL
Président du Conseil d'IUT
Directeur des Ressources
Humaines des aéroports
de Lyon

L'année 2021 est une **année intense** : l'offre de formation de l'IUT Lumière évolue. Le DUT laisse place au **Bachelor Universitaire de Technologie, nouveau diplôme de référence des IUT.**

Ce nouveau diplôme universitaire en **3 ans**, de **grade licence**, proposera **24 spécialités avec plusieurs parcours**, permettant une spécialisation progressive.

Le B.U.T. reprend les éléments clés de la réussite des DUT : la proximité avec les partenaires professionnels, la part importante de la technologie, la diversité des publics accueillis et la construction progressive du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Le versement du solde de votre taxe d'apprentissage est **essentiel pour l'IUT Lumière**. Transformez cet impôt en **une opportunité pour soutenir vos collaborateurs de demain !**

Plus que jamais l'IUT Lumière a besoin de votre soutien pour **développer ses nouvelles formations.**

Un tiers des enseignements du B.U.T. sera adapté localement afin d'assurer une cohérence avec les besoins en compétence des entreprises du territoire.

Votre contribution nous permettra également de poursuivre **la modernisation de nos équipements** pour répondre aux enjeux actuels et de **développer des projets pédagogiques innovants.**

Notre expertise dans l'accompagnement et la professionnalisation de nos étudiants est reconnue. La valeur ajoutée (capacité à faire réussir les étudiants) reste le point fort de notre

LES RÉALISATIONS

DE L'IUT LUMIÈRE

EN 2020

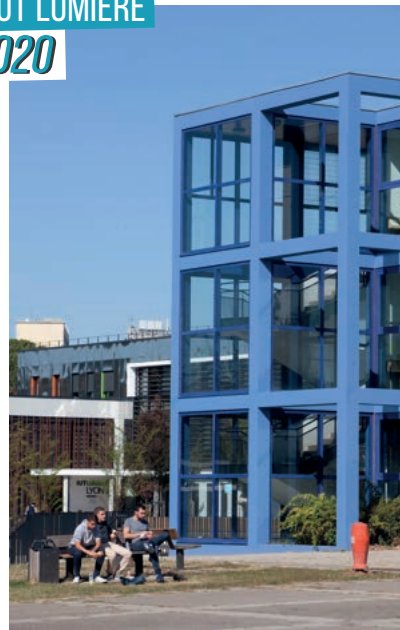
/ La digitalisation de nos formations durant la crise sanitaire (plateformes d'e-learning et d'évaluation des compétences, Business game, achat de webcam et de micro d'audioconférence,...).

/ L'acquisition et la maintenance de matériel informatique (renouvellement annuel du parc informatique, installation de bornes wifi) **et de logiciels professionnels** (SAP2020, Sphinx, VMware, AVAMAR, ...).

/ L'acquisition de matériel pédagogique (capteurs de radioactivité, composants pour le robot de la halle technologie, location de salles de TP, ...).

/ L'adhésion à de nombreuses associations professionnelles (MFQRA, ANDRH, AFITL, Pil'es, ASLOG, Club Logistique Globale, SFDS, TLF Rhône Alpes, ...).

/ La participation à des salons professionnels et l'organisation de visites d'entreprises.



CONTRIBUEZ AUX PROJETS

DE L'IUT LUMIÈRE EN 2021

IUT LUMIÈRE

- **Equipements** pour la mise en place de cas pratiques dans le cadre des nouvelles formations.
- **Aménagement d'espace d'apprentissage collaboratif et interactif** pour la mise en place de méthodes pédagogiques innovantes
- Renouvellement de la **certification Qual'IUT**

COMPTABILITÉ - BANQUE - FINANCE RESSOURCES HUMAINES

- Développement de **modules d'e-learning**
- Organisation de **voyages d'études pour les licences professionnelles CGRH (Vilnius ou Paris) et GOMFI-R (Francfort ou Paris)**

STATISTIQUE INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE

- **Accueil des journées pédagogiques nationales**
- Participation au **concours national de datavisualisation** (Dataviz) et au **projet de création d'entreprise** (Beelys)
- Organisation d'un **voyage pédagogique à Turin** pour la licence professionnelle CESTAT

QUALITÉ - LOGISTIQUE INDUSTRIELLE GESTION DE PROJETS

- Développement de la **halle technologique** dans le cadre du **projet européen DIH (Digital Innovation Hub)**
- **Installation de postes de travail modulaires et achat d'équipement** pour réaliser des projets tutorés, commandités par des professionnels.

TRANSPORT - LOGISTIQUE

- Développement de **conseils stratégiques en logistique** pour des organisations humanitaires.
- Organisation de **projets tutorés en milieu professionnel** (audit, analyse, ...)

HYGIÈNE - SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT GESTION DES RISQUES

- **Achat d'instrumentations** pour des campagnes de mesure d'exposition en Hygiène Industrielle
- **Certifications SSIAP3, PCR et SST** des étudiants



COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

À L'IUT LUMIÈRE ?

Adressez-nous votre versement avant le **31 mai 2021**

Deux possibilités :

1. Par chèque, libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Lyon 2, à adresser à :
IUT LUMIÈRE LYON 2
PCRE - Marie MÉLÉ
160 Boulevard de l'Université
69676 BRON CEDEX
2. Par virement bancaire : **mentionnez l'IUT Lumière** dans le libellé de votre virement.
Pour obtenir notre RIB, veuillez contacter **marie.mele@univ-lyon2.fr**

Afin de recevoir le reçu libératoire justifiant votre contribution, pensez à compléter le **formulaire** sur notre site internet.

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

Marie MÉLÉ

Référente Taxe d'Apprentissage

Tél. : 04 78 77 24 07

Mail : marie.mele@univ-lyon2.fr

Précisez que **votre versement s'adresse à l'IUT Lumière** lors de vos démarches.



Retrouvez toutes les informations pour le versement du solde de la taxe d'apprentissage sur notre **site** :

► iut.univ-lyon2.fr/espace-entreprises

L'IUT LUMIÈRE EN CHIFFRES



28

années d'expérience dans l'alternance



96%

de réussite aux diplômes



350

intervenants professionnels



739

étudiants inscrits à la rentrée 2019



421

étudiants en alternance à la rentrée 2020



7300

contrats d'apprentissage depuis la création de l'IUT Lumière

IUT Lumière Lyon 2

Campus Porte des Alpes
160 Boulevard de l'Université
69676 BRON CEDEX



SIRET : 196 917 751 000 14
Code UAI : 0693521 C